

Color Spray par ZINGA

Color Spray by ZINGA est un aérosol acrylique polyvalent en différentes couleurs RAL conçu pour l'usage sur presque toutes les surfaces (bois, métal, papier, verre, carton, béton, céramique, ...).
Peut également être appliqué directement sur une surface zingannée.

DONNÉES PHYSIQUES ET INFORMATION TECHNIQUE

PRODUIT MOUILLÉ

Composantes	- Hydrocarbures - Liant
Densité	0,698 kg/dm ³ (±0,05 kg/dm ³) à 20°C
Extrait sec (sans gaz pulseur)	- 26% par poids (Blanc) - 45% par volume (Blanc)
Gaz pulseur	n-Butane & Propane
Point éclair	5°C (~propulseur)
COV	683 g/L
Rendement théorique	Pour 40 µm EFS: 11,25 m ² /L

EXTRAIT SEC

Couleur (RAL) et Brillance	- 1023 (jaune trafic) satin - 2010 (orange de sécurité) satin - 3001 (rouge de sécurité) satin - 5005 (bleu de sécurité) satin - 6005 (vert mousse) satin - 9005 (noir foncé) mat et satin - 9016 (blanc trafic) mat et satin
Caractéristiques spéciales	Peut être appliqué directement sur une surface zingannée.
Résistance à la température	- De -20°C jusqu'à 100° C - Pour Blanc et Noir jusqu'à 150°C

EMBALLAGE ET CONSERVATION

400 ml	Disponible en aérosol
Conservation	4 ans dans l'emballage original et non ouvert
Stockage	Stocker verticalement dans un endroit sec à une température variant entre +5°C et +35°C (de préférence à température ambiante de ± 18°C)

Pour de plus amples renseignements concernant l'application du Color spray, veuillez-vous référer à un représentant de Zingametall. Pour information détaillée concernant la santé, la sécurité et les précautions d'usage, veuillez-vous référer à la fiche de sécurité du Color spray.

L'information sur cette fiche est purement indicative et résulte de notre connaissance basée sur des expériences pratiques et des tests. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et hors de notre responsabilité. Pour ces raisons et pour d'autres nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Toute plainte concernant une déficience ne pourra être prise en considération que si elle est formulée endéans les 15 jours de la réception de la marchandise mentionnant le numéro de batch. Nous nous réservons le droit d'adapter la formulation dans le cas de modifications des caractéristiques des matières premières. La présente fiche remplace toute autre.